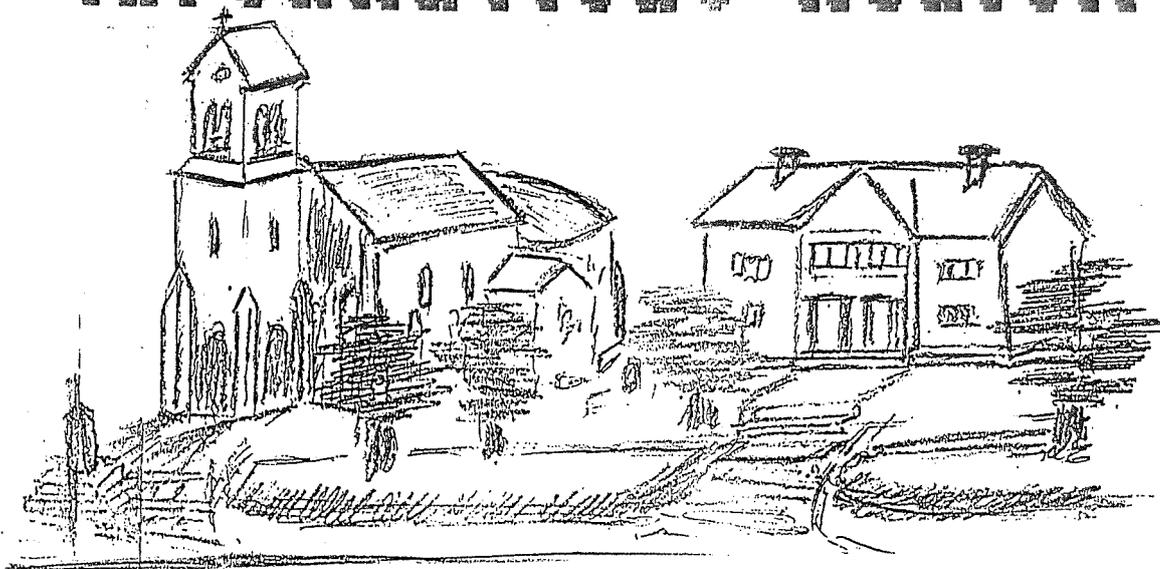


INFORMATIONS MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ



Commune
de
Porcheres

LE MOT DU MAIRE

Je n'ai pas l'habitude d'utiliser une tribune pour vanter les actions de la municipalité et à plus forte raison pour me faire valoir, ce qui ne veut pas dire que je sois indifférent au déroulement des événements.

Mon expérience des affaires et ma connaissance des hommes sont des éléments qui m'incitent généralement à la prudence, voire à la discrétion, afin de ne pas compromettre les chances de réussite de nos projets.

Le monde est ainsi fait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à proclamer. Il faut savoir que dans un climat de compétition acharnée et de concurrence anarchique, l'homme peut se conduire parfois comme un loup vis-à-vis de ses semblables.

Je tiens donc à m'excuser auprès de vous de ma discrétion qui est inspirée par le souci majeur de conserver une certaine liberté de manoeuvre en vue de mieux défendre les intérêts de la Commune pour laquelle je me dévoue depuis bientôt 30 ans.

Bien entendu, le Conseil Municipal est tenu régulièrement au courant des affaires et nous déterminons d'un commun accord la conduite à observer pour résoudre les problèmes qui surgissent.

J'ai toujours privilégié le travail d'équipe et j'en profite pour rendre hommage aux membres des Conseils précédents avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler depuis 1959. Je peux affirmer qu'ils ont montré au cours de leurs différents mandats un réel esprit de compréhension et un désir évident de servir utilement la Commune. De plus, grâce à leur parfaite connaissance du terrain, nous avons pu apporter des améliorations importantes dans divers domaines et nous avons réussi à accroître sérieusement le capital immobilier de la Commune.

Un nouveau Conseil Municipal est en place depuis Mars dernier. Il est également animé par la volonté de servir efficacement et avec dévouement.

Réélu Maire pour la sixième fois, j'ai bien sûr l'intention de travailler en étroite collaboration avec les Adjoints et tous les Conseillers Municipaux pour continuer à entretenir, à améliorer et à embellir encore notre Commune qui plait probablement puisque le nombre de maisons neuves et la population augmentent régulièrement depuis plus de 10 ans.

Je constate avec plaisir que les nouveaux habitants s'adaptent facilement à notre pays accueillant, et je suis heureux de voir revenir ici les descendants d'anciennes familles de PORCHERES qui sont très attachés à notre passé.

Il est vrai que beaucoup d'entre eux travaillaient assez loin, dans la région parisienne notamment, mais ils sont toujours restés fidèles à leurs racines familiales.

2
Dernièrement j'ai été très sensible au cadeau que le Gendre de Monsieur et Madame CHAISEMARTIN a fait à la Mairie ; il s'agit d'une ancienne carte postale agrandie, représentant la place de la mairie et de l'église au début de ce siècle.

Conservateur de documents anciens sur le pays et sur les différentes branches de sa famille, Mr CHAISEMARTIN a transmis à son gendre et à sa fille son vif intérêt pour l'histoire de la commune.

Monsieur François LARQUET s'intéresse lui aussi de très près au passé et il cherche à rassembler des documents pour remémorer les événements marquants de PORCHERES.

Je tiens à les remercier tous vivement et à les encourager à poursuivre leurs recherches pour satisfaire notre curiosité.

Je veux souligner aussi la vivacité des diverses associations communales qui animent la vie locale et je félicite leurs dirigeants dévoués.

Enfin, la nouveauté de cette année réside à mon avis dans la croissance rapide de la chorale de PORCHERES qui regroupe maintenant une quarantaine d'hommes et de femmes de tous âges, dont une partie vient des communes limitrophes. Nous avons pu apprécier le talent remarquable de ces choristes qui ont charmé les auditeurs et auditrices venus nombreux les écouter à l'Eglise de PORCHERES, pour la fête nationale de la musique.

Nous sommes unanimes, j'en suis persuadé, à leur prodiguer nos encouragements et à les remercier chaleureusement.

On peut penser que la musique et le chant trouvent naturellement un écho favorable dans notre commune rurale paisible et attrayante, située entre les bois se trouvant sur la hauteur jusqu'à l'entrée de la Double, traversée du Nord au Sud par plusieurs ruisseaux bordés de beaux arbres dans le fond des vallons, et, tout à fait en bas dans la vallée, des prairies verdoyantes longent l'Isle, cette rivière poissonneuse dont le cours est contenu par de nombreux barrages avec des canaux qui permettaient jadis la navigation de péniches de 50 T entre BORDEAUX et PERIGUEUX.

L'Isle prend sa source au-dessous de NEXON dans les Monts de CHALUS, en limousin. C'est à CHALUS que RICHARD COEUR DE LION fut mortellement blessé d'une flèche en 1199. On dit que son sang aurait coulé jusqu'à la source de notre rivière...

Nous n'avons pas ici la prétention de rivaliser avec des cités plus importantes, mais nous savons que PORCHERES est une parcelle de la France qui tient à garder le privilège d'une diversité délicieuse dans un monde terriblement menacé par la concentration industrielle et commerciale, la standardisation et bien sûr la monotonie.

Malgré les dures contraintes économiques actuelles, qui se traduisent trop souvent par la destruction progressive d'un équilibre que les hommes ont eu beaucoup de peine à trouver depuis le début de ce siècle, il faut s'efforcer tout de même de sauvegarder et, si possible, d'améliorer la qualité dans tous les domaines.

C'est le seul moyen de défendre l'image de marque de notre pays qui ne doit pas sombrer dans la médiocrité.

LE MAIRE.

UNE CENTENAIRE A PORCHERES

La mère de Madame BOUCHON vient d'avoir 100 ans.

Madame Emma HAUSHEER est née en 1889 et elle a vécu longtemps à PARIS, dans le quartier de Montmartre. Elle a vu jusqu'à maintenant 17 présidents de la République en fonction, depuis Monsieur SADI CARNOT.

Monsieur et Madame BOUCHON ont fêté l'évènement dimanche dernier, en organisant une réception réunissant les membres sympathiques de leur grande et belle famille.

Nous formons tous des vœux sincères pour la santé de Madame Emma HAUSHEER et nous la prions d'accepter nos très respectueux hommages.

Nous assurons Monsieur et Madame BOUCHON et toute leur famille de notre vive sympathie.

CONSEIL MUNICIPAL :

DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERSES COMMISSIONS:

- FINANCES BUDGET : Mrs BARRAU, RULLIER, RENVERSADE, EYGRETEAU, RAMEAU, MURAT ,
LONDEIX .
- ROUTES : Mrs BARRAU, DOUCET-BARRAUD, MERCIER, PIERRONNET, LONDEIX ,
FROUIN, Mme REMARD, Mr RENVERSADE .
- BATIMENTS : Mrs BARRAU, RULLIER, RENVERSADE, DOUCET-BARRAUD, EYGRETEAU,
FROUIN, PIERRONNET, BERGERE, MERCIER, LONDEIX .
- CIMETIERE : Mrs MERCIER, RULLIER, LONDEIX, DOUCET-BARRAUD, Mme BARRIERE ,
Mrs PIERRONNET, RENVERSADE .
- ECOLES : Mrs BARRAU, EYGRETEAU, RULLIER, DOUCET-BARRAUD, Mme RENARD ,
Mrs RAMEAU, LONDEIX, Mme BREISCH, Mr FROUIN .
- FETES PUBLIQUES : Mrs RENVERSADE, RAMEAU, RULLIER, DOUCET-BARRAUD, Mme RENARD ,
Mr LONDEIX .
Hors Conseil : Mr SABALZA , Mr EYRAUD .
- PERSONNEL COMMUNAL : Mrs DOUCET-BARRAUD , RENVERSADE, RULLIER .
- AGRICULTURE, CALAMITES : Mrs DOUCET-BARRAUD, MERCIER, Mmes BARRIERE, BREISCH ,
Mrs RENVERSADE, LONDEIX .
Hors Conseil : Mrs RENVERSADE Gilles, PIRON Jacques .
- SYNDICAT DE PAYS - OPAH : Mrs BARRAU , RULLIER
Suppléants : Mrs DOUCET-BARRAUD , RAMEAU .
- ADDUCTION EAU : Mrs BARRAU , RENVERSADE
Suppléants : Mrs RULLIER , FROUIN .
- ELECTRICITE : Mrs BARRAU , BERGERE .
Suppléants : Mrs MURAT , FROUIN .
- ORDURES MENAGERES : Mrs RAMEAU ,
Suppléant : Mr FROUIN .
- C E S : Mrs BARRAU , EYGRETEAU
Suppléants : Mrs RULLIER , MURAT .
- LISTE ELECTORALE : Mr FROUIN , Hors Conseil : Mr DUBOURDY .
- AIDE SOCIALE : Mrs RULLIER, DOUCET-BARRAUD, Mme BARRIERE , Mr LONDEIX .

DIFFERENTS TRAVAUX EN COURS POUR CETTE ANNEE 1989

- VOIRIE : Curage des fosses et revêtement après consolidation de la Voie Communale
N°2 de " la Courtade jusqu'à la route Départementale n° I23 ."
 - Consolidation sur noyaux d'argile de la Voie Communale N°IOI de " La
Moterelle à la Courtade "
 - Revêtement sur la Voie Communale n° II2 du "Petit-Musset à Francin "
 - Arrasement des banquettes , nettoyage et revêtement de la Voie Rurale
de "Cholet à Rangeard " .
 - Arrasement du chemin d'exploitation entre la " Minaudière et la Voie
Communale de " Cholet à Rangeard " .
 - Nivellement et pose d'un enrobé dans la cour des Ecoles .
 - Aménagement du terrain derrière l'école , pour la Fête des Ecoles et en
prévision de la Fête Locale .

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DE PORCHERES :

Président : Monsieur G. EYRAUD .

Comme tous les ans, à l'occasion de la Fête Locale, nous offrons notre participation pour le concours de pétanque, et la venue de la Batterie-Fanfane d'ABZAC .
Le voyage annuel de Septembre est en préparation .

CLUB DE L'AMITIE :

Président : Mr JACQUEMIN

Vice-Président : Mr MERCIER F.

Vice-Présidente : Mme CARO M.

Secrétaire : Mr GALTIER E.

Trésorière : Mme CALLEDE A.

Secrétaire Adjointe : Mme MALENON J.

Commissaire aux Comptes : Mr COCQUART R.

Cette association régie par la loi de 1901, comprend à ce jour, environ 80 membres dont la moyenne d'âge est supérieure à 60 ans. Les activités du Club, permettent de faire naître des liens de sympathie, d'amitié et de solidarité entre les adhérents. Outre les sorties et repas organisés dans les environs, des réunions ont lieu chaque Jeudi au Foyer de PORCHERES, et une fois par mois à ST ANTOINE S/L'ISLE . Nous acceptons avec plaisir les retraités et futurs retraités qui voudront bien nous rejoindre .

LE 21 JUIN : FETE NATIONALE DE LA MUSIQUE

Cette année PORCHERES a connu une petite animation .

Une Chorale, formée d'éléments de PORCHERES, ST ANTOINE S/L'ISLE, ST CHRISTOPHE DE DOUBLE, sous la direction de Monsieur CH. DUFRESNE , a présenté un programme très apprécié par un public venu nombreux .

Cet ensemble a été amené à se produire à ST CHRISTOPHE DE DOUBLE et aux EGLISOTTES.

CENTRE DE LOISIRS :

Un Centre de Loisirs est mis en place dans le cadre du plan d'aménagement et de revitalisation du milieu rural (PARM), sous l'égide de l'Avenir de la Double et du COOPE-CLUB de GOURS, des mairies de PORCHERES et GOURS, avec la participation de la Mutualité Agricole.

Une Animatrice diplômée, avec l'aide de bénévoles, assure les activités proposées : ateliers manuels et d'expression (peinture marionnettes, tissage) ou jeux sportifs. Le suivi pédagogique est assuré par le Centre de Loisirs de COUTRAS.

Ce Centre fonctionne depuis le 31 Juillet jusqu'au 31 Août , trois après-midi par semaine : Lundi , Mercredi , Jeudi.

Des enfants de 6 à 12 ans fréquentent ce Centre , une vingtaine environ .

ASSOCIATION DE CHASSE - ACCA -

Président : Mr BERGERE F.

En prévision de l'ouverture de Septembre 89, les cartes de repeuplement et les assurances sont disponibles chez Mrs : F. BERGERE , M. AIGOBERRY , J.J BEZIER , selon le tarif défini lors de l'Assemblée Générale de JUIN .

Une documentation détaillée concernant les lachers de gibier, la réglementation et la modification de la réserve sera remise à chaque chasseur lors de la délivrance de la carte .

Cette année l'ACCA participera à l'organisation de la Fête Locale en prêtant son concours à la " Soirée Grillades " .

PORCHERES DANS L'ANCIEN TEMPS :

Quelques personnes envisagent d'organiser , à l'automne prochain, une exposition sur PORCHERES dans l'ancien temps .

Objets anciens , cartes postales , photos , etc ... seront les bienvenus (prêtés seulement) .

Tous à vos archives et greniers .

Prendre contact avec Me F. LARQUET (57 49 73 46)

VIE RELIGIEUSE :

Pour inscrire au Catéchisme, les enfants nés en 1981 ou scolarisés en C E 2 , s'adresser à Mr l'Abbé DAVID à ST CHRISTOPHE DE DOUBLE : 57 49 51 08 , ou à Mme S. RULLIER au Bourg à PORCHERES 57 49 68 32 .

AVENIR DE LA DOUBLE :

Président : Mr RAMEAU JC;

Secrétaire: Mr DUPIN B.

Trésorier : Mr DIEZ JL.

En prévision de la saison de Hokey qui commence début Septembre , nous engageons :
- une équipe Première - une équipe Réserve - une équipe Féminine - une équipe Poussins .

Les jeunes désirant jouer au hokey peuvent prendre contact à la piscine , ou auprès de Mr Serge PICAUD .

Les activités piscine et tennis se déroulent normalement cette année : ouverture tous les jours , sauf mardi , de 13H30 à 20 H , jusqu'au 2 Septembre .

Une soirée de cloture est en préparation .

Cette année l'AVENIR participera à l'organisation de la Fête Locale , en prêtant son concours à la " Soirée Grillades " .

FETE LOCALE DE PORCHERES , Les 25,26,27 AOUT 1989

Vendredi 25 : ouverture de la Fête par un bal gratuit .

Samedi 26 : 9 heures : Présentation d'élevages (bovins chevaux volailles porcs) remise de prix .

11 heures : sur toute la journée " Concours Hippique Amateur " organisé par :

Mr Joel VANDEVRAVE des " ECURIES D'EYGURANDE "

14 heures : Concours de pétanque .

19 heures : Soirée grillades .

21 heures : Bal gratuit .

Dimanche 27 : 9 heures : Concours de belote

10 heures : Jeux d'Enfants

14 heures 30 : Epreuve cycliste - prologue minimales -

15 heures 30 : Course Séniors 2°,3°,4° catégorie et Juniors 2 .

22 heures : Feu d'artifice animé par la Batterie-fanfare et les Majorettes d'ABZAC .

Grand bal gratuit .

ECOLE COMMUNALE :

Rentrée scolaire 1989-1990 :

Maternelle : Cette année l'accueil des enfants pourra se faire dès l'âge de 2 ans et demi .

La répartition des élèves à l'école de PORCHERES serait la suivante :

2 ans I/2	4 élèves
Petite Section	9 °
Moyenne Section	8 °
Grande Section	17 °
CP	9 °
CE I	17 °

Total 64 élèves

Monsieur COUTIN , Instituteur en classe de CE I quitte notre Ecole pour rejoindre la banlieue Bordelaise où il possède une habitation .

Nous avons apprécié son travail et sa discrétion. Nous tenons à lui exprimer nos vœux de réussite dans son nouveau poste .

Nous souhaitons la bienvenue à son successeur : Mr LEBRET qui va s'installer dans une classe neuve .

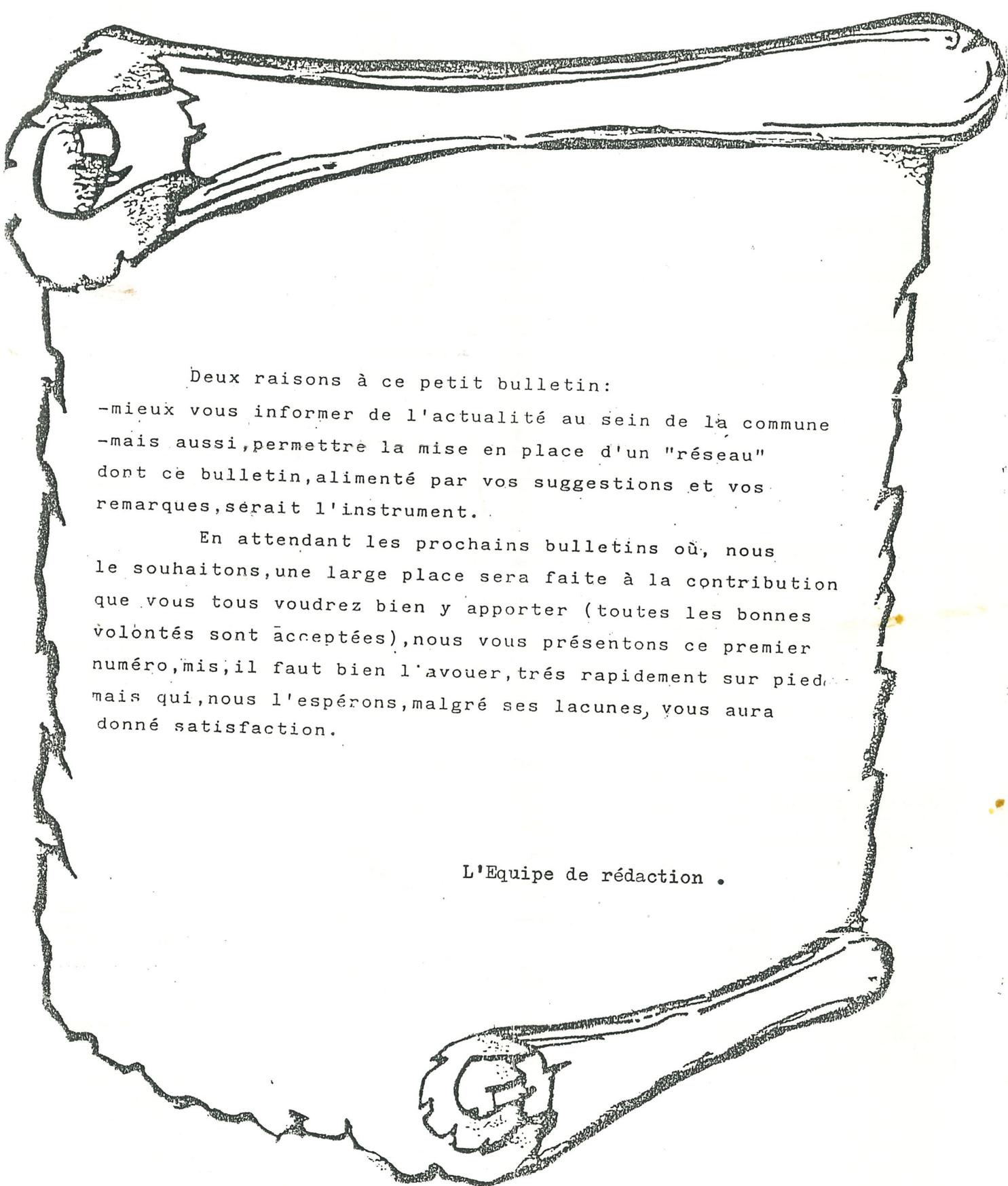
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Pièces nécessaires	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées)	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile	Date du décès Nom et prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie du domicile ou de résidence	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit	La fiche individuelle tient lieu de certificat de vie
Fiche d'état civil et de nationalité française	Mairie du domicile ou de résidence	Livret de famille ou extrait de naissance et carte identité des intéressés	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie du domicile Service électoral	Carte identité justification d'adresse		La révision de la liste électorale s'effectue chaque année du 1er septembre au 31 décembre. Les inscriptions sont reçues toute l'année heures ouverture de bureau
Certificat d'autorisation sortie de territoire (mineurs)	Mairie	Livret de famille		Demande formulée par le père ou la mère
Copie conforme	Mairie du domicile	Présentation de l'original	Gratuit	
Livret de famille (duplicata)	Mairie du lieu de mariage ou domicile	En cas de perte fournir un certificat de perte Fournir état civil des conjoints et enfants Divorce : ex-conjoint pourra obtenir un duplicata	Gratuit	
Certificat de vaccinations	Mairie du domicile	Carnet de santé ou certificats de vaccinations du médecin	Gratuit	
Certificat d'urbanisme	Mairie du domicile Notaire ou D.D.E.	1 demande avec plans	Gratuit	Délai de deux mois avant décision
Permis de démolir	Mairie du domicile ou du lieu de la démolition	4 demandes avec plans	Gratuit	Délai de quatre mois avant décision
Permis de construire	Mairie du domicile ou du lieu de projet	4 ou 5 demandes avec plans	Gratuit	Délai de 2 à 3 mois suivant lieu de construction
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire et déclaration de clôture	Mairie	3 demandes avec plans	Gratuit	Délai de 1 mois
Déclaration d'intention d'aliéner (terrain ou immeuble)	Mairie	4 demandes	Gratuit	Délai de 2 mois
Demande de lotissement	Mairie du lieu du lotissement ou DDE	9 demandes avec plans	Gratuit	Délai de 3 à 5 mois avant décision
Autorisation de voirie (échafaudage, stationnement benne etc)	Mairie	Adresser demande par simple lettre à M. le Maire	Gratuit	
Demande d'alignement de voirie	Mairie	Idem		
Renseignements Cadastreux	Mairie			

PRATIQUES ET SOCIAUX

Pièces nécessaires	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	OBSERVATIONS
Certificat de vie	Mairie du domicile	Présenter le livret de famille	Gratuit	
Carte Nationale d'identité	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance ou fiche état civil + deux photos	Timbre à 115F	Pour un renouvellement se munir de la carte périmée
Passeport	Commissariat de police	Présenter carte d'identité nationale + deux photos	350F	
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue de l'eau 44079 NANTES CEDEX	Indiquer son état civil et la filiation ainsi que son adresse	Gratuit	
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal du domicile	S'adresser au juge d'instance qui indiquera les pièces à fournir	Gratuit	
Certificat de résidence	Mairie	Imprimé fourni par la mairie à remplir par les intéressés	Gratuit	
Certificat d'hébergement	Mairie du domicile			
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité Signature de l'intéressé à faire devant l'employé	Gratuit	
Permis de chasser	Mairie du domicile ou de la résidence	Pour les anciens chasseurs : il faut l'ancien permis de chasse ou le permis de chasser trois volets + l'attestation d'assurance, le timbre de la Fédération de chasse. Pour les nouveaux chasseurs : mairie du domicile muni de deux photos + le certificat de l'examen et un chèque de 55 Francs.		
Formalités pour mariage	Mairie du lieu de mariage 18 jours à un mois avant la date prévue	Un imprimé est à la disposition des futurs époux mentionnant les pièces à fournir pour mariage : extraits de naissance, certificats prénuptiaux, etc.		
Pour déclarer un décès	Mairie du décès dans les 24 heures	Livret de famille et certificat médical de décès		
Pour déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Livret de famille avis de naissance fourni par la maternité		
Carte grise certificat de vente	Préfecture	Imprimés à la mairie	Gratuit	
Carte de séjour de travail				
Renouvellement de concession	Mairie	Le titre échu et une pièce d'identité		

Pièces demandées par les administrés	Où s'adresser	Documents à fournir pour obtenir ces pièces
Cartes électorales	A la mairie du domicile	Carte d'identité ou livret de famille. Attestation de domicile, ancienne carte.
Recensement en vue du service national	A la mairie du domicile	
Cartes d'invalidité	A la mairie du domicile	Carte d'identité Photocopie formulaire 15. Photo d'identité.
Récépissé de déclaration d'un débit de boissons	A la Mairie du domicile	Ancien récépissé, carte d'identité, extrait du casier judiciaire. Timbre fiscal à 1770 Frs



Deux raisons à ce petit bulletin:

-mieux vous informer de l'actualité au sein de la commune
-mais aussi, permettre la mise en place d'un "réseau"
dont ce bulletin, alimenté par vos suggestions et vos
remarques, serait l'instrument.

En attendant les prochains bulletins où, nous
le souhaitons, une large place sera faite à la contribution
que vous tous voudrez bien y apporter (toutes les bonnes
volontés sont acceptées), nous vous présentons ce premier
numéro, mis, il faut bien l'avouer, très rapidement sur pied
mais qui, nous l'espérons, malgré ses lacunes, vous aura
donné satisfaction.

L'Equipe de rédaction .